

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle

Action d'enregistrement des cartes prepaid pour les personnes avec permis N et F!

Tous les portables avec cartes prepaid doivent être enregistrées à partir du 1er novembre – sans enregistrement, les numéros seront bloqués. La confédération a décidé que seules les personnes possédant un passeport ou un permis de séjour qui autorise le passage des frontières peuvent faire enregistrer leurs numéros de telephone. Concrètement, cela signifie que les requérants d'asile (permis N) et les réfugiés admis provisoirement (permis F) ne pourront pas faire enregistrer leurs portables tout seuls. Le groupe de défense des droits de l'homme augenauf dénonce avec véhémence cette exclusion de plus de 60'000 personnes. C'est pourquoi il organise une action d'enregistrement, pendant laquelle ses activistes enregistreront les cartes SIM des personnes avec permis F et N à leurs noms.

Quand: le vendredi 15 octobre de 13 à 16 heures

Où: Claraplatz, Bâle